



ABONNEMENTS

LYON  
Un an . . . . . 7 fr.  
Six mois . . . . . 4 "

DÉPARTEMENTS  
Un an . . . . . 9 fr.  
Six mois . . . . . 5 "

ÉTRANGER  
Selon les droits de poste

Les abonnements sont reçus à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois; ils se paient d'avance aux bureaux du journal ou en mandats sur la poste à l'ordre du direct.-gérant. L'administration ne répond pas des abonnements qui seraient contractés chez ses dépositaires et desservis par ces derniers.



# LA VÉRITÉ

## JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Bureaux : à Lyon, rue de la Charité, 48.

Dépôts : à LYON, chez les principaux Libraires, et à PARIS, chez LEDOYEN, Libr., au Palais-Royal

DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX, MÉDIUM.

AVIS

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Néanmoins, malgré la mesure ci-dessus, les divers travaux publiés dans *la Vérité*, n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le spiritisme lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés

### L'ÉGLISE NOUVELLE.

(7<sup>e</sup> article. — Voir le dernier N°)

Consultons l'histoire :

Que d'atrocités commises par le comte de Montfort dans la persécution contre les Albigeois! Par ses ordres on arrachait les vignes, on détruisait les moissons, on incendiait les maisons des malheureux paysans. Après le passage de ce fléau de Dieu, tout le pays du Languedoc, si fertile et si riche auparavant, ne présentait plus qu'un affreux désert. Quel était donc le crime de ces pauvres gens? Ils croyaient que la matière est le principe du mal, et qu'en conséquence on doit s'élever vers les choses spirituelles. Ils joignaient à cela beaucoup d'autres idées, mais le fond de leur doctrine était toujours une grande horreur pour la matière et une grande vénération pour la chasteté. Hélas! si ceux-là repoussaient trop la matière et les jouissances sensuelles, il faut convenir qu'à notre époque il y en a beaucoup qui les aiment à l'excès. On a calomnié les Vaudois, en leur imputant des doctrines abominables qu'ils n'ont jamais professées; il est certain qu'ils prêchaient une morale pure. Tout cela n'empêcha pas que Montfort, l'exécuteur des hautes œuvres de l'église, loin de se contenter de faire brûler une quantité innombrable de ces ultra-spiritualistes, n'ait, par un raffinement de cruauté, inventé des supplices affreux, dont la seule pensée fait frémir.

« Le premier exploit de Simon de Montfort, dit M. de Potter, fut de faire arracher les yeux et couper le nez à cinquante prisonniers qu'il avait faits sur les Albigeois; il laissa un œil à un seul de ces infortunés, afin qu'il pût reconduire ses camarades dans leur patrie (*Hist. du christ.*, t. VI, p. 201). » Pour mieux faire souffrir une malheureuse princesse qui avait embrassé avec zèle la nouvelle doctrine, le noble chevalier chrétien la fit plonger dans une mare infecte.

Le récit de ce fait et d'autres aussi repoussants se trouvent dans Fleury, historien catholique: « Les pèlerins, dit-il, brûlèrent environ trois cents hérétiques, et, par ordre du comte de Montfort, on jeta dans un puits la dame de

« Lavaud. » La dame du château de Penne, qui était enceinte et implorait la pitié de ces fanatiques pour le fruit qu'elle portait dans ses entrailles, fut jetée au fond d'un puits et enterrée sous les pierres dont ces barbares recouvrirent son cadavre. Sept mille personnes furent tuées à Béziers, « sans distinction d'âge ou de sexe, disent les « auteurs du temps, et les enfants sur le sein de leur « mère. »

Pour tant de meurtres, pour tant d'attentats révoltants, les papes accordèrent des indulgences à tous les soldats de l'armée, et, après avoir loué, exalté le zèle barbare du comte de Montfort, on lui adjugea les états du comte Raymond son ennemi. Donc l'église romaine a sanctionné des actions atroces, donc elle a récompensé le fanatisme sanguinaire qui l'avait servi dans ses fureurs; donc elle a entraîné la multitude dans le crime, et elle a été cause que des hommes qui ont eu la faiblesse de se confier à elle et de suivre ses conseils, sont tombés dans des péchés affreux, dont bien certainement le ciel a puni l'infamie. Car enfin, quand bien même le comte de Montfort aurait été béni par l'église, il a été maudit par Dieu.

Du reste, nous parlons preuves en mains; le décret additionnel du douzième concile œcuménique, IV<sup>e</sup> de Latran, porte :

« Il n'est presque pas une seule contrée du monde où « ne soient connus tous les efforts qu'a faits l'Eglise, et par « les prédicateurs et par ceux qui ont pris la croix, pour « exterminer les hérétiques de la province de Narbonne et « des pays limitrophes. Et, en effet, par la grâce de Dieu et « par nos soins, le succès a en grande partie couronné « les travaux de l'Eglise, puisque, par suite de l'extermi- « nation des uns et des autres, cette province aujourd'hui « est heureusement gouvernée par la foi catholique « et dans la paix fraternelle. Le comte Raymond de Toulouse est en conséquence exilé à perpétuité de ce pays.... « Mais tout le pays est donné et concédé au comte de « Montfort, homme vaillant et bon catholique, qui a contribué plus que tous les autres aux succès de cette expédition. »

Ainsi, par cette déclaration publique, toutes les atrocités commises par le comte de Montfort sont sanctionnées et glorifiées. En outre, nous allons voir qu'elles étaient

autorisées par les canons, si bien que les chrétiens pieux, se voyant engagés, par les ordonnances impies de la religion romaine, au meurtre et à la dévastation, s'y livraient sans remords. Les malheureux, en obéissant à l'église, croyaient servir Dieu et se félicitaient de leur zèle.

En 1229, le concile de Toulouse, présidé par un légat du pape, publia 45 canons contre les hérétiques, qui méritent d'être rapportés par extraits.

« Les évêques choisiront, en chaque paroisse, un prêtre et deux laïques de bonne réputation, auxquels ils feront faire serment de rechercher exactement et fréquemment les hérétiques dans les maisons, les caves et tous les lieux où ils se pourraient cacher; et, après avoir pris leurs précautions afin qu'ils ne puissent s'enfuir, ils en avertiront promptement l'évêque, le seigneur du lieu ou son bailli... Le bailli qui ne sera pas soigneux de rechercher les hérétiques du lieu où il réside, perdra ses biens et ne pourra plus être bailli ni là, ni ailleurs. La maison où l'on aura trouvé un hérétique, sera abattue et la place confisquée. » C'est par ce dernier article que les agents de l'inquisition étaient autorisés à démolir souvent tout le quartier d'une ville et des villages entiers. On ne s'inquiétait pas, bien entendu, de savoir si la maison appartenait à l'hérétique; il suffisait, d'après les canons du concile de Toulouse et aussi du IV<sup>e</sup> de Latran, qu'il y fût trouvé pour que la maison fût rasée. Très souvent aussi il en résultait l'éboulement des maisons voisines, mais on ne s'en inquiétait guère, cela était licite. Ainsi, dans cette infernale persécution, les innocents étaient confondus avec les prétendus coupables. Comment, parce qu'un malheureux se réfugie à mon insu sous mon toit, vous décrêtez que ma maison doit être rasée?

En vérité, il faut, pour accepter ces choses, humilier ma raison autant que pour admettre un grand nombre de vos superstitions.

Plus loin, nous voyons que le concile de Toulouse décrète et veut qu'on tienne pour suspect d'hérésie celui qui ne prètera pas serment de dénoncer les hérétiques. On voulait par là obliger les parents à se livrer les uns les autres, et on y parvint (1). Cependant n'est-il pas immoral, n'est-il pas abominable de faire à un homme une loi de dénoncer son père? Et surtout, qu'on y songe bien, ceci n'est pas une loi civile, c'est une loi religieuse obligatoire pour tous les chrétiens.

PHILALÉTHÈS.

(La suite au prochain numéro.)

## LES PRÉCURSEURS DU SPIRITISME

SAINT-MARTIN.

(10<sup>e</sup> article. — Voir le dernier numéro.)

Notre journal résumant ou mettant à jour les enseignements du spiritisme, a dit (*Foi nouvelle*, 2<sup>e</sup> article) que par les révélations nouvelles la Terre reprend son rôle légitime dans l'harmonie de la création, de correction et de redressement des Esprits mauvais; que l'économie suprême de cette création, comme l'a pressenti Saint-Martin, qui a été en ce sens surtout un des prédecesseurs de nos doctrines, est fondée sur le grand principe *d'instruction de l'inférieur par le supérieur*. C'est ainsi qu'on peut s'expliquer seulement les obsessions, les possessions, les infestations qui seraient impossibles et contraires à l'orthodoxie divine, si on se faisait l'idée grossière de démons éternellement mauvais; parce que Dieu alors n'aurait plus de raison pour permettre le mélange de ces Esprits destinés à labourer éternellement les sillons du mal, avec les hommes encore soumis à l'épreuve; tandis qu'en adoptant l'idée seule logique et rationnelle d'Esprits susceptibles de progresser et de venir à la résipiscence, on conçoit comment ce mélange est toléré et voulu de Dieu, qui par le frottement et le pêle-mêle des Esprits bons et mauvais, comme l'affirme la haute vue de Saint-Martin, veut assurer le progrès et le triomphe final du bien. Que nos lecteurs relisent les quatre articles (*Foi nouvelle*) publiés la première année, numéros 32, 33, 34, 35, et qu'ils comparent avec l'idée grandiose de Saint-Martin, ils n'y trouveront de différence qu'un plus grand développement et une vue plus ferme de la vérité; mais le germe tout entier en était dans notre auteur.

Nous nous proposons maintenant de compléter Matter et les autres qui ont écrit sur l'éminent théosophe, par des pensées extraites de ses divers écrits, et surtout de ses œuvres posthumes.

Nous les ferons suivre ensuite d'un commentaire, que nous tâcherons de faire lumineux et court; de manière à exprimer la quintessence des opinions de Saint-Martin.

Nous commençons en soulignant les passages les plus dignes d'attention, et sur lesquels nous reviendrons plus spécialement :

« Tous les hommes peuvent m'être utiles, il n'y en a aucun qui puisse me suffire. Il me faut Dieu. — J'ai été attendri un jour jusqu'aux larmes, à ces paroles d'un prédicateur : Comment Dieu ne serait-il pas absent de nos prières, puisque nous n'y sommes pas nous-mêmes? — Je n'ai eu que deux portes dans ce monde, savoir : le paradis et la poussière; je n'ai pas su demeurer dans les portes intermédiaires. Voilà pourquoi j'ai été si peu connu du plus grand nombre, et que ceux qui m'ont approché m'ont toujours blâmé ou loué avec excès. — J'ai changé sept fois de peau en nourrice, je ne sais si c'est à ces accidents que je dois d'avoir si peu d'astral. — La divinité ne m'a refusé tant d'astral, que parce qu'elle voulait être seule, mon mobile, mon élément et mon terme universel. — A l'âge de dix-huit ans il m'est arrivé de dire, au milieu des confessions philosophiques que les livres m'offraient : Il y a un Dieu, j'ai une âme, il ne faut rien de plus pour être sage; et c'est sur cette base là qu'a été levé ensuite tout mon édifice. — Je n'ai rien de plus que les autres hommes; j'ai senti qu'eux et moi nous étions tous les fils de Dieu; seulement j'ai eu tellement la persuasion de la noblesse de cette origine, que j'ai tâché de mon mieux de conserver quelques lambeaux de mon extrait baptistaire. — J'ai reconnu que c'était une chose très salutaire, et même très honorable pour un homme, que d'être, pendant son passage ici-bas,

(1) Le père Suarez affirme que la dénonciation est de stricte obligation pour la conscience, et même, pour prouver que l'église a raison de vouloir que le père dénonce son fils et le fils son père, il fait le raisonnement suivant : « La loi minime ordonne de tuer son père, s'il est ennemi de la patrie; or, l'hérétique est assimilé à un ennemi de la patrie, et même pis, car il est l'ennemi de l'église, donc... » (Fr. Suarez, *De Trip. Virtu. Theolog.*, part. II, disp. XX). C'était l'opinion de Cajetan, Navarra, Castro, Mascardi, Louis de Paramo, Tolet, Rojas et d'autres auteurs ecclésiastiques qui font autorité, que la dénonciation est obligatoire, et qu'ainsi le fils doit dénoncer son père, la femme son mari et le mari sa femme (De Potter, *Hist. du Christianisme*, t. VI, p. 257).

un peu balayeur de la Terre. — La manière dont j'ai senti quelquefois que la prière devait marcher pour être bonne, ce serait que chaque acte de la prière de l'homme fût un hymne ou un cantique enfanté de son cœur; c'est-à-dire qu'il devrait créer lui-même ses psaumes, et non pas se contenter d'en lire. — Le monde frivole (surtout les femmes) passe sa vie dans une chaîne de néants qui se succèdent et qui lui ôtent jusqu'aux moyens de s'apercevoir qu'il y ait une vérité, de même que la capacité de la saisir. Le plus grand nombre des femmes et des hommes qui leur ressemblent, sont comme des enfants qui regardent tout, qui crient à la moindre contradiction, mais qui n'ont pas d'autre forme que celle de crier, et qu'il faut défendre de tout, parce que la peur et l'impuissance sont leurs éléments constitutifs. — *L'espérance de la mort fait la consolation de mes jours; aussi voudrais-je que l'on ne dise jamais : l'autre vie; car il n'y en a qu'une.* — J'ai été dégoûté de bien bonne heure des explications scientifiques des hommes, ou pour mieux dire, il n'y en a jamais eu une qui ait pu trouver accès chez moi. Il y avait en moi quelque chose qui les repoussait naturellement, et je me disais : comment les hommes peuvent-ils trouver quelque chose en fait de science? Ils expliquent la matière par la matière; de sorte qu'après leurs démonstrations, on aurait encore besoin d'une démonstration. — Mon âme dit quelquefois à Dieu : sois tellement avec moi, qu'il n'y ait absolument que toi qui sois avec moi; et cette parole n'est que la réelle expression de ce qui a été de tout temps le véritable désir de mon âme. — Je voudrais trois choses : 1<sup>o</sup> que l'homme n'oublie jamais qu'il y a une autre lumière que l'élémentaire, et dont celle-ci n'est que le voile et le masque; 2<sup>o</sup> que l'homme se persuadât que rien ne peut et ne doit l'empêcher de faire son travail; 3<sup>o</sup> qu'il sentit que ce que l'homme sait le mieux, c'est ce qu'il n'apprend point. — *Il serait bien malheureux pour l'homme, qu'après avoir passé par les misères de la vie, cela fût encore à recommencer; et tel est le sort de ceux qui se croient à leur place sur la terre.* Car qui est-ce qui sera assez fort pour avoir ainsi touché cette borne sans se salir? Voilà ma doctrine foncière.

Je suis parvenu bientôt au point d'être pour les autres hommes, comme une nation à part, et qui parle une langue étrangère. C'est même alors une peine inutile à prendre auprès d'eux, que d'essayer de s'en faire entendre. Voilà pourquoi les hommes qui s'occupent de la vérité, deviennent si aisément des anachorètes. Il en est de même des fausses affections dont l'espèce humaine est la proie, et qui l'empêchent de s'élever à la région libre et vive. Les hommes sont presque tous comme les insectes enfermés dans la glu ou dans des gommages, et dans ces fossiles transparents que l'on rencontre dans la terre. Il est impossible qu'ils se remuent et qu'on les tire de leur prison. — J'ai été ennemi de la science, à cause que j'aimais les hommes et que je les voyais égarés par elle à tous les pas. Les docteurs, au contraire, ne deviennent ennemis et rivaux des hommes que sous les couleurs de l'orgueil et de l'ambition terrestre. — C'est une chose qui m'a été démontrée, que les vérités sont de plusieurs ordres. *J'en ai reçu que je ne pouvais dire à personne; j'en ai reçu que je pouvais dire à quelques-uns; j'en ai reçu que je pouvais dire à plusieurs; j'en ai reçu que je pouvais dire à beaucoup; j'en ai reçu que je pouvais dire à tout le monde.* — *Il y a plusieurs probabilités que ma destinée a été de me faire des rentes en âmes.* Si Dieu permet que cette destinée-là s'accomplisse, je ne me plaindrai pas de ma fortune; car cette richesse là en vaut bien d'autres. — Comment aurais-je pu attendre des hommes qu'ils me vissent tel que j'aurais pu être? Ils ne m'ont même presque jamais vu tel que je suis. Aussi j'ai été souvent dans le cas de leur dire (lorsque dans cette ignorance où ils étaient de moi, ils prétendaient me gouverner) : J'espère bien que j'irai à Dieu.

encore bien que vous vouliez m'y conduire. — C'est moins pour instruire que j'ai fait des livres, que pour exhorter et pour préserver; mais si j'ai manqué en quelque chose à la sagesse en écrivant, je n'en souffrirai pas autant comme si j'eusse voulu enseigner, et cela de mon chef. La bonté divine usera, j'espère, d'indulgence envers moi en faveur de mes intentions. — Le genre qui a été accordé à mon esprit, et qui est de pouvoir combattre la fausse philosophie et de désirer ardemment la manifestation du royaume, a fait que je n'aurais jamais dû avoir d'autre place ici-bas que d'être près des incrédules pour les soumettre, ou près des gens qui eussent eu les dons des Apôtres, afin que je ne quittasse pas leur ombre, et que je baisasse la poussière de leurs pieds tous les jours de ma vie. — J'ai reconnu que pour l'homme, il n'y avait que deux manières de sortir de la vie, savoir : comme des insensés, avec orgueil ou désespoir, ou comme les sages et les saints, avec ravissement ou résignation. — Je ne peux pas m'empêcher de regarder comme un très grand bonheur pour moi, de ce que la plupart du temps les hommes ne m'ont pas entendu; car je me serais arrêté dans les mesures où ils m'auraient retenu, et ils m'auraient empêché par là, peut-être, d'atteindre à des choses que je ne pouvais entendre qu'avec Dieu et par le canal vivant de son instruction directe et intime. — Si je n'avais pas trouvé Dieu, jamais mon esprit n'eût pu se fixer à rien sur la terre. — J'ai vu que les hommes étaient étonnés de mourir, et qu'ils n'étaient point étonnés de naître. C'est là cependant ce qui mériterait le plus leur surprise et leur admiration.

J'ai vu que l'enfant dédaignait et laissait au-dessous de soi les choses du monde qui occupent les hommes, parce qu'elles sont au-dessus de lui; mais j'ai vu aussi que les hommes qui ne sont que de grands enfants, en faisaient autant relativement aux lumières de la divine sagesse; et c'est là ce qui a si souvent renversé mon âme comme avec une épée.

A. P.

(La suite au prochain numéro).

---

## VARIÉTÉS.

---

Nous avons promis à nos lecteurs de les édifier sur le récit que nous avons emprunté au *Grand Journal* et signé Albéric Second. (voir le n<sup>o</sup> 17, article *Variétés*). Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la *Revue spirite* d'Allan Kardec, mois de juillet :

M. Albéric Second termine son récit par ces mots :

« Mystère que nous n'osons pas approfondir ! » Et pourquoi ne l'osez-vous pas? Voilà un fait dont l'authenticité vous est démontrée, ainsi que vous le reconnaissez vous-même, et parce qu'il touche à la vie mystérieuse d'outre-tombe, vous n'osez pas en rechercher la cause! vous tremblez de le regarder en face! Avez-vous donc, malgré vous, peur des revenants, ou craignez-vous d'acquiescer la preuve que tout n'est pas fini avec la vie du corps? Il est vrai que pour un sceptique qui ne voit rien et ne croit à rien au delà du présent, cette cause est assez difficile à trouver. Cependant, par cela même que ce fait est plus étrange, et paraît s'écarter des lois connues, il doit d'autant mieux faire réfléchir, éveiller tout au moins la curiosité. On dirait vraiment que certaines gens ont peur de voir trop clair, parce qu'il leur faudrait convenir qu'ils se sont trompés. Voyons cependant les déductions que tout homme sérieux peut tirer de ce fait, abstraction faite de toute idée spirite.

M. Bach reçoit un instrument dont il constate l'antiquité, ce qui lui cause une grande satisfaction. Préoccupé de cette idée, il est naturel qu'elle provoque un rêve; il voit un homme dans le costume du temps, touchant de cet instrument, et chantant un air de l'époque; rien assurément là qui ne puisse, à la rigueur, être attribué à l'imagination surexcitée par l'émotion et le souvenir de la veille, surtout chez un musicien. Mais ici le phénomène se complique; l'air et les paroles ne peuvent être une réminiscence, puisque M. Bach ne les connaissait pas. Qui donc a pu les lui révéler, si l'homme qui lui est apparu n'est qu'un être fantastique sans rivalité? Que l'imagination surexcitée fasse revivre en la mémoire des choses oubliées, cela se conçoit; mais aurait-elle donc le pouvoir de nous donner des idées nouvelles; de nous apprendre des choses que nous ne savons pas, que nous n'avons jamais sues, dont nous ne nous sommes jamais occupés? Ce serait là un fait d'une haute gravité, et qui vaudrait bien la peine d'être examiné, car ce serait la preuve que l'esprit agit, perçoit et conçoit indépendamment de la matière. Passons encore là dessus, si l'on veut; ces considérations sont d'un ordre si élevé et si abstrait, qu'il n'est pas donné à tout le monde de les scruter, ni même d'y arrêter sa pensée.

Venons au fait le plus matériel, le plus positif, celui de cette même musique écrite avec les paroles. Est-ce là un produit de l'imagination? La chose est là, palpable, sous les yeux. C'est ici qu'un examen scrupuleux des circonstances est indispensable. Pour ne pas nous lancer dans le champ des hypothèses, disons, avant d'aller plus loin, que M. Bach, que nous n'avions pas l'honneur de connaître, a bien voulu prendre la peine de venir nous voir et nous soumettre l'original de la pièce en question. Nous avons donc pu recueillir, de sa bouche, tous les renseignements nécessaires pour éclairer notre opinion, en même temps qu'il a rectifié sur quelques points le compte rendu du journal.

Tout s'est bien passé dans le rêve comme il est indiqué; mais ce n'est pas dans cette même nuit que le papier a été apporté. Le lendemain, M. Bach cherchait à se rappeler l'air qu'il avait entendu; il se mit à son épinette et parvint à noter la musique, quoique imparfaitement. Environ trois semaines après, le même individu lui apparut une seconde fois; cette fois il chanta la musique et les paroles, et lui dit qu'il allait lui donner un moyen pour les fixer dans sa mémoire. C'est alors qu'à son réveil il trouva le papier sur son lit. S'étant levé, il déchiffra cet air sur son instrument et reconnut que c'était bien celui qu'il avait entendu, ainsi que les paroles, dont il ne lui était resté qu'un souvenir confus.

Il reconnut aussi le papier pour lui appartenir; c'était une feuille double de papier à musique ordinaire, sur l'un des feuillets de laquelle il avait écrit plusieurs choses de sa main. Ce papier était, avec beaucoup d'autres, dans un bureau à cylindre fermé, et placé dans une autre pièce. Il fallait donc que quelqu'un l'eût sorti de là pour le porter sur son lit pendant qu'il dormait. Or, personne, de chez lui, à sa connaissance, ne pouvait l'avoir fait. Qui donc pouvait-ce être? Là est le mystère redoutable que M. Albéric Second n'ose pas approfondir.

C'est sur le feuillet blanc qu'il trouva l'air noté *selon la méthode et les signes du temps*. Les paroles sont écrites avec une extrême précision, chaque syllabe exactement placée sous la note correspondante. Le tout est tracé à la mine de plomb. L'écriture est très fine, mais très nette et très lisible; la forme des lettres est caractéristique: c'est celle qu'on voit dans les manuscrits de l'époque.

M. Bach n'était ni sceptique, ni matérialiste, et encore moins athée; mais, comme beaucoup de gens, il était dans la nombreuse classe des indifférents, se préoccupant assez peu des questions

philosophiques. Il ne connaissait le spiritisme que de nom. Ce dont il venait d'être témoin, éveilla son attention; loin de n'oser approfondir ce mystère, il se dit: approfondissons. Il lut les ouvrages spirites, et commença à se rendre compte, et c'est dans le but d'avoir de plus amples renseignements qu'il nous a honoré de sa visite. Aujourd'hui le fait n'a plus rien de mystérieux pour lui, et lui paraît tout naturel; il est de plus très heureux de la foi et des connaissances nouvelles que cette circonstance l'a mis à même d'acquérir; voilà ce qu'il y a gagné.

Il sait pertinemment que ni la musique, ni les paroles ne pouvaient venir de lui; il ne doutait pas qu'elles ne lui eussent été dictées par le personnage qui lui était apparu; mais il se demandait qui avait pu les écrire, et si ce ne pourrait être lui-même dans un état somnambulique, quoiqu'il n'ait jamais été somnambule. La chose était possible, mais, en l'admettant, cela n'en prouverait que mieux l'indépendance de l'âme, ainsi que tous les faits de ce genre, si curieux et si nombreux, et dont cependant la science ne s'est jamais préoccupée. Une particularité semble détruire cette opinion, c'est que l'écriture n'a aucun rapport avec celle de M. Bach; il faudrait que, dans l'état somnambulique, il eût changé son écriture habituelle pour prendre celle du seizième siècle, ce qui n'est pas présumable. Serait-ce une espièglerie de quelqu'un de sa maison? Mais il est constant pour lui, qu'en supposant l'intention, personne n'avait les connaissances nécessaires pour l'exécuter; or, si lui, qui avait eu le rêve, n'avait qu'un souvenir insuffisant pour transcrire et paroles et musique, comment une personne étrangère s'en serait-elle mieux souvenue? le soin avec lequel la chose était écrite, aurait, d'ailleurs, exigé beaucoup de temps et requis une grande habileté pratique.

Un autre point important à éclaircir, était le fait historique de cette première passion du roi, dont aucune histoire ne fait mention, et qui lui aurait inspiré ce chant mélancolique. Le fils de M. Bach s'étant adressé à un de ses amis attaché à la bibliothèque impériale, à l'effet de savoir s'il existerait quelque document à ce sujet, il lui fut répondu que s'il en existait ce ne pouvait être que dans le journal de *l'Estoile*, qui se publiait à cette époque. Des recherches faites immédiatement amenèrent la découverte du passage rapporté ci-dessus. La mère d'Henri III craignant l'empire que cette femme, d'un esprit supérieur, pourrait exercer sur son fils, la fit cloître, puis périr. Le roi ne put se consoler de cette perte, dont il conserva toute sa vie un profond chagrin. N'est-il pas singulier que ce chant relate précisément un fait ignoré de tout le monde, et de M. Bach par conséquent, et qui plus tard se trouve confirmé par un document de l'époque enfoui dans une bibliothèque? Cette circonstance a une importance capitale en ce qu'elle prouve d'une manière irrécusable que ces paroles ne peuvent être de la composition de M. Bach, ni d'aucune personne de la maison; toute supposition de supercherie tombe devant ce fait matériel.

Le spiritisme seul pouvait donner la clé de ce fait par la connaissance de la loi qui régit les rapports du monde corporel avec le monde spirituel. Il n'y a là rien de merveilleux ni de surnaturel. Tout le mystère est dans l'existence du monde invisible composé des âmes qui ont vécu sur la terre, et qui n'interrompent pas leurs relations avec les survivants. Montrez à quelqu'un, ignorant l'électricité, qu'on peut correspondre à deux cents lieues en quelques minutes, cela lui paraîtra miraculeux; expliquez-lui la loi de l'électricité, il trouvera la chose toute naturelle. Ainsi en est-il de tous les phénomènes spirites.

Pour tous les articles non signés :

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX.